

Lactalis. L'organisation de producteurs est née

11 octobre 2011

Hier à Rennes, l'organisation des producteurs Lactalis de l'Ouest a vu le jour. L'objectif est de «lutter contre les contrats laitiers imposés par l'industriel». C'est une petite révolution chez Lactalis. 3.000 à 4.000 producteurs laitiers de Bretagne et des Pays-de-la-Loire (sauf la Vendée), représentant une collecte de 1,2 milliard de litres de lait, ont fédéré leurs associations respectives pour créer une organisation de producteurs (OP) unique. Le premier président est un Mayennais, Léandre Georget. L'objectif est de peser sur les discussions avec Lactalis. «Nous pourrions parler d'une seule voix lors des négociations des contrats», souligne d'emblée Frank Guéhennec, un représentant breton de la nouvelle OP.

«Un tapis rouge déroulé aux entreprises»

A l'origine de cette offensive: la contractualisation imposée aux producteurs de lait par la loi de modernisation agricole, considérée par les FDSEA et les JA comme «un tapis rouge déroulé aux entreprises, mettant les producteurs en grande difficulté avec des contrats inacceptables». Le ministre de l'Agriculture lui-même avait utilisé le même qualificatif en avril dernier. Le dossier épineux a même permis aux organisations de sensibilités différentes, comme l'association des producteurs de lait indépendants (APLI), de rapprocher leurs analyses sur le terrain de la contestation.

Un contrat tripartite

L'OP des producteurs Lactalis de l'Ouest, qui a rejeté le premier contrat laitier de leur entreprise, demande encore aux producteurs de ne pas signer la seconde mouture. «L'entreprise met la pression pour que les producteurs le signent avant décembre, avant la publication du décret. De notre côté nous n'acceptons pas un document où Lactalis reste maître du jeu, lance Frank Guéhennec. Nous refusons les contrats individuels, nous exigeons une signature tripartite entre l'industriel, l'OP et le producteur». Les représentants de l'OP Lactalis de l'Ouest jugent qu'«il est préférable de rester dans le schéma administré actuel jusqu'en 2015, avec le système des quotas laitiers, plutôt que de finaliser un contrat déséquilibré et défavorable». Les producteurs veulent prendre le temps de «construire une nouvelle relation avec leur entreprise».